

ALETHEIA

Lettre d'informations religieuses

"La vérité vous rendra libres" (Jean, 8, 32)

IVe année - n° 39

2 mars 2003

Rédacteur : Yves Chiron

Cette lettre d'informations n'entend pas se substituer aux revues de formation doctrinale et intellectuelle existantes ni aux revues d'informations religieuses. Non périodique, elle contient des nouvelles, des analyses, des commentaires qui ne trouveraient pas forcément leur place dans les publications auxquelles je collabore. Ces nouvelles, analyses et commentaires n'entendent proposer aucune doctrine ou position religieuse qui me soit propre. Il s'agit simplement de servir la vérité dans la fidélité à l'enseignement traditionnel de l'Eglise.

De format modeste, cette lettre d'informations, sans exclusive, est adressée gratuitement à un certain nombre d'amis, de correspondants, de revues et à tous ceux qui en font la demande. Son envoi n'est pas soumis à abonnement. Libre au lecteur de contribuer, comme il le souhaite, aux frais d'impression et de diffusion.

Y.C. 16, rue du Berry F - 36250 NIERNE

La liberté religieuse, de Pie XI au cardinal Ratzinger

Le 24 novembre 2002, la Congrégation pour la Doctrine de la Foi a publié une " Note doctrinale " intitulée *A propos de questions sur l'engagement et le comportement des catholiques dans la vie politique*. Jean Madiran a salué, dans *Présent* (18.1.2003), cette " énergique apologie de la loi (morale) naturelle, à l'encontre d'une conception intolérante de la "laïcité" et de ce que Jean-Paul II avait précédemment stigmatisé sous le nom de "démocratie totalitaire". "

Sans revenir sur le contenu général de cette note doctrinale, je voudrais attirer l'attention sur son huitième point. Le cardinal Ratzinger y dissocie fortement liberté religieuse et liberté de religion :

" ...il est bon de rappeler une vérité qui n'est pas toujours perçue et n'est pas formulée comme il se doit dans l'opinion publique commune : le droit à la liberté de conscience et spécialement à la liberté religieuse, proclamée par la Déclaration *Dignitatis humanæ* du concile Vatican II, se fonde sur la dignité ontologique de la personne humaine, et non certes sur une égalité entre les religions, ou entre les systèmes culturels humains. Cette égalité n'existe pas. Dans la même ligne, le pape Paul VI a affirmé que "le Concile ne fonde en aucune manière ce droit à la liberté religieuse sur le fait que toutes les religions et toutes les doctrines, même erronées, auraient une valeur plus ou moins égale ; il le fonde, au contraire, sur la dignité de la personne humaine, qui requiert de n'être pas soumise à des contraintes extérieures qui tendent à opprimer la conscience dans sa recherche de la vraie religion et sa soumission à celui-ci." L'affirmation de la liberté de conscience et de la liberté religieuse ne contredit donc pas du tout la condamnation de l'indifférentisme et du relativisme religieux de la part de la doctrine catholique, au contraire elle est pleinement cohérente avec elle. "

Jamais, me semble-t-il, le Magistère, depuis le concile Vatican II, n'a condamné l'indifférentisme aussi clairement. Qui plus est, dans les notes, référence est faite à Pie IX (*Quanta cura*) et à Pie XI (*Quas Primas*) ; deux références absentes de la déclaration conciliaire *Dignitatis humanæ*.

Certes, quant au fondement de cette liberté religieuse (" la dignité de la personne "), le cardinal Ratzinger reste bien dans la ligne de la déclaration conciliaire. C'est la doctrine qu'avait développée le théologien américain John Courtney Murray (cf. Dominique Gonnet s.j., *La liberté religieuse à Vatican II. La contribution de John Courtney Murray*, Cerf, 1994).

Mais, on sait peu — ou l'on ne sait pas du tout — que cette notion de la "dignité de la personne" comme fondement de la liberté de conscience se trouve déjà dans l'enseignement de Pie XI, le pape du Christ-Roi, de *Quas Primas*. Dans la lettre apostolique *Sollemnia Jubilæaria* du 21 septembre 1938 (pour le 50e anniversaire de l'Université catholique de Washington), il affirmait :

" ...seule la doctrine catholique, dans sa vérité et son intégrité, peut revendiquer pleinement les droits et les libertés de l'homme, parce que seule elle reconnaît à la personne humaine sa valeur et sa dignité. Pour ce motif les catholiques, éclairés sur la nature et les qualités propres de l'homme, sont nécessairement les avocats et les défenseurs de ses droits légitimes et de ses légitimes libertés, et protestent, au nom de Dieu, contre la fausse doctrine qui s'efforce de dégrader la dignité de l'homme même pour l'abaisser à l'humiliante condition de l'esclavage, de le soumettre à l'arbitraire d'une tyrannie inique ou de le détacher cruellement du reste de la famille humaine. "

La liberté religieuse comme arme contre le totalitarisme, c'est exactement la thèse que défendra Mgr Karol Wojtyła, le futur Jean-Paul II, au concile Vatican II.

Aujourd'hui, face au " totalitarisme mou " ou à la " démocratie totalitaire ", la revendication de la liberté religieuse de la part de l'Eglise obéit à une logique identique.

Alain de Benoist, dans un livre paru en Italie, et en partie inédit en français — livre contestable sur bien des points et sur lequel nous reviendrons en une prochaine occasion —, fait utilement remarquer à propos de la liberté religieuse revendiquée par l'Eglise :

" Contrairement à ce qu'affirment les traditionalistes, cette insistance ne revient nullement à minorer les vérités de la foi catholique par rapport aux autres religions. Elle exprime bien plutôt la volonté de l'Eglise d'établir à son bénéfice un espace échappant par définition au pouvoir d'Etat, mais qui, en même temps (et c'est là le point essentiel), puisse être utilisé comme une base à partir de laquelle il lui sera à nouveau possible de jouer un rôle dans la sphère publique, cessant ainsi de se borner à attester de la vérité divine dans la seule sphère privée.. "

Jean Madiran et Balthasar dans *Certitudes*

. Le n° 11 de la *Nouvelle Revue Certitudes* (23 rue des Bernardins, 75005 Paris, 8 € le numéro) publie un long entretien de l'abbé de Tanoüarn avec Jean Madiran. Dans *La Révolution copernicienne dans l'Eglise*, Jean Madiran a voulu mettre en lumière " l'intention viciée qui a présidé à la rédaction de Vatican II ". Mais je ne crois pas qu'il dirait, comme son interlocuteur le fait dans un autre article de la même revue : " la doctrine organique de ce Concile n'avait plus rien de chrétien ".

On lira avec un grand intérêt les longues pages de cet entretien, qui portent sur le concile Vatican II, sur ce que Jean Madiran appelle l' " apostasie immanente " et aussi sur les origines d'*Itinéraires*. On peut relever encore ce jugement de Jean Madiran :

" Je crois que Vatican II est susceptible d'une *pia interpretatio* (comme saint Thomas le faisait vis-à-vis de certains Pères). Je ne suis pas opposé à l'idée que le pape — par des documents — rectifie les ambiguïtés du Concile. Je ne suis pas opposé non plus à l'idée d'une réforme de la réforme, si dans la réforme, il y a la rectification. "

. Même si ce qui fait l'objet central de ce numéro — le dossier " Faillible concile " — n'est pas toujours convaincant, la revue *Certitudes*, dirigée par l'abbé de Tanoüarn, est la plus libre des revues de la FSSPX ou liées à la FSSPX. On le remarque encore dans ce numéro où Joël Prieur recense, avec admiration et sans aigreur, l'ouvrage d'Hans Urs von Balthasar, sur *Le Soulier de Satin* de Paul Claudel, que viennent d'éditer les éditions Ad Solem.

Généralement, dans les revues et bulletins de la FSSPX, quand le nom de Balthasar est cité, c'est pour l'associer à Congar et à de Lubac dans une sorte de trinité des théologiens du XXe siècle qu'il faudrait maudire. On fait de Balthasar un des précurseurs de Vatican II — ce qu'il ne fut en aucune manière, à l'inverse des deux autres — ; on lui reproche des pages sur l'enfer — qui, sans doute, sont contestables — ; mais peu de ses censeurs l'ont lu dans toute l'ampleur de son œuvre — plus de soixante-dix ouvrages.

Ici, dans le n° 11 de *Certitudes*, Balthasar a été lu et bien lu (même si, par deux fois, le recenseur le qualifie à tort de " jésuite " : Hans Urs von Balthasar, créé cardinal par Jean-Paul II, peu de temps avant sa mort en 1988, avait quitté la Compagnie de Jésus dès 1948).

Deux ouvrages collectifs sur la liturgie

• *Enquête sur la liturgie*, Éditions de L'Homme Nouveau (10 rue Rosenwald, 75015 Paris), 353 pages, 20 ₣.

Suite à la publication de l'ouvrage du cardinal Ratzinger, *L'Esprit de la liturgie*, le bi-mensuel *L'Homme Nouveau*, sous la direction de Philippe Maxence, avait ouvert une enquête et un débat, qui ont duré un an. Les réponses publiées dans le bi-mensuel (Mgr Guillaume, Mgr Lagrange, Mgr Léonard, Mgr Raffin, Dom Antoine Forgeot abbé de Fontgombault, Dom Gérard Calvet abbé du Barroux, Dom Philippe Dupont abbé de Solesmes, et bien d'autres intervenants) sont reprises dans cette *Enquête sur la liturgie*. Y ont été ajoutés des réponses inédites et d'autres textes d'un grand intérêt ; notamment l'article très critique du P. Gy, un des artisans de la réforme liturgique, paru dans *La Maison-Dieu*, et la réponse, vive, que lui a faite le cardinal Ratzinger dans le numéro suivant de la même revue.

Une première édition de ce livre, publié sous la direction de Philippe Maxence, a été épuisée en quelques semaines. La 2e édition comporte, en fascicule séparé, une " Postface ", de neuf pages, du cardinal Ratzinger. Dans ce texte, " Retour à *Sacrosanctum Concilium* ", le cardinal Ratzinger estime : " Le champ de la constitution conciliaire est de beaucoup plus vaste que celui des réformes qui ont été introduites par la suite et qui, d'ailleurs, auraient pu être différentes à bien des égards. "

• *Foi et liturgie*, C.I.E.L. (11 avenue Chauchard, 78000 Versailles), 482 pages, 24 ₣.

Il s'agit des actes du VIIe colloque sur la liturgie organisé par le CIEL. Comme à l'accoutumée, on y trouve une série d'études faites par des théologiens et des liturgistes venus de différents pays. On relève, entre autres, une communication d'Helen Hitchcock sur la question des traductions liturgiques dans les pays de langue anglaise et une autre du chanoine Rose sur la même question dans les pays de langue française.

D'un grand intérêt aussi la communication du frère Santogrossi, de l'abbaye de Mount Angel (USA), sur la liturgie actuelle et l'œcuménisme. À propos du N.O.M., il écrit :

" nous devons regretter un appauvrissement à travers la diminution des éléments qui précisément ont été refusés par la réforme luthérienne : l'accent mis sur l'adoration du Christ réellement présent sous les espèces eucharistiques et sur la messe comme offrande propitiatoire du Christ au Père par le prêtre et l'Eglise. Bien sûr la position du magistère sur ces questions est claire et le *novus ordo* peut être célébré avec vénération et piété. Mais dans un contexte de confusion théologique, alors que nos frères séparés ont des difficultés pour apprécier clairement l'exposition catholique de la foi, il serait bon de restaurer ces éléments liturgiques concrets qui manquent dans une liturgie luthérienne, même digne et belle.

Parallèlement à la réforme liturgique, la doctrine de la messe comme sacrifice propitiatoire a subi une évolution chez certains théologiens catholiques qui l'ont rendue en grande partie convergente avec la théologie eucharistique luthérienne. En conséquence, des œcuménistes officiellement accrédités envisagent maintenant une pleine communion sacramentelle et ministérielle entre catholiques et luthériens, sans que les luthériens aient besoin d'accepter l'enseignement de Trente sur la transsubstantiation et sur la messe comme un véritable et juste sacrifice. "

Rappelons que l'auteur, Ansgar Santogrossi, est frère bénédictin dans un monastère qui relève de la congrégation helvète-américaine, où se célèbre habituellement le N.O.M., et qu'il est en même temps l'auteur d'un ouvrage, *L'Evangile prêché à Israël*, que viennent de publier les éditions Clovis (cf. *Alètheia*, n° 36, 2.01.2003).

Le n° 82 de *Croisade du Rosaire Apostolique pour l'Eglise*, la revue des Chanoines Réguliers de la Mère de Dieu (Abbaye du Saint-Cœur Notre Dame, 1 place Ladoucette, 05000 Gap), publie un intéressant dossier sur Mgr Ghika (1873-1954), intrépide apôtre du XXe siècle, mort dans les prisons roumaines.